

Coupe VO2max



La série VO2max récompense les membres Milpat qui ce sont les mieux classés lors des différentes courses officielles en présentiel programmées partout sur la planète.

Il s'agit donc d'un classement où la position est prise en compte.

2 points seront attribués pour un coureur terminant dans la première moitié de son groupe d'âge ou 1 seul point pour la deuxième moitié.

Toutes les courses de 3 km et + seront admissibles.

Un nombre illimité de courses seront comptabilisées.

Les coureurs homme et femme cumulant le plus de points recevront la coupe VO2max. Des récompenses seront aussi remises à la 2^e et 3^e position au cumulatif.

Règles générales

- Le [classement](#) est réservé aux membres en règle pour l'année.
- Ce classement n'est pas rétroactif, c'est-à-dire que chaque membre commence à obtenir des points une fois son adhésion effectuée ou renouvelée.
- Toutes les courses officielles réalisées entre le 1 janvier et le 31 octobre sont admissibles.
- Une course officielle réalisée lors des « Mardis Milpat le Yéti » vous donnera automatiquement une participation à celle-ci.
- Les résultats sont compilés par notre statisticien. Il est de la responsabilité de chaque coureur de faire parvenir son ou ses résultats, et ce avant le 31 octobre de l'année en cours en vous rendant sur le site Milpat.ca, cliquer sur [« Enregistrez votre course ici! »](#) et remplir le formulaire « Course officielle ».

- Vous devrez fournir le lien de votre résultat lors de votre enregistrement de course.
- Les hommes et les femmes sont classés séparément.
- Si un coureur a fait deux courses (exemple le 5 km et le 10 km) lors du même événement, il peut marquer deux fois des points dans les classements.
- Le cumulatif de vos points sera affiché dans la [page Classements](#) du site Milpat.ca